



**Schola Europaea**

Bureau du Secrétaire général

Secrétariat général

**Réf. : 2017-10-D-27-fr-3**

**Orig. : DE**

## **Rapport du Président du Comité budgétaire – 2016-2017**

Approuvé par le Conseil Supérieur du 5,6 et 7 décembre 2017

J'ai été ravi d'assumer la présidence du Comité budgétaire des Écoles européennes au cours de la présidence allemande. Le secrétariat nous a apporté un soutien formidable, ce qui nous a permis de tenir des réunions fructueuses en dépit d'une pléthore de questions très complexes. J'aimerais remercier tout particulièrement M. Marcheggiano et M. Beckmann, ainsi que le personnel de tous les niveaux, et notamment Mme Matundu et Mme Balogh, et bien d'autres membres du personnel du Bureau du Secrétariat général.

Le Comité budgétaire 2016-2017 s'est penché sur un grand nombre de questions. Beaucoup ont posé de très grandes difficultés, comme la révision du Règlement financier. Les États membres, la Commission, les représentants des écoles, les parents et le secrétariat ont pris toutes ces questions très au sérieux et ont fait preuve d'une grande détermination pour résoudre les problèmes qui se posaient. Il était important de saluer le rôle particulièrement important joué par les Écoles européennes pour les États membres.

Parmi les très nombreuses questions abordées par le Comité budgétaire au cours de ses réunions en 2016-2017, j'aimerais en épingler quelques-unes :

- La révision du Règlement financier était une question cruciale et a entraîné une charge de travail impressionnante pour toutes les parties concernées ; finalement, celles-ci se sont accordées sur une solution.
- Il a été extrêmement difficile de rédiger l'avant-projet de Budget 2018 des Écoles européennes et de s'accorder sur les nouveaux postes qui pourraient être créés sur cette base.
- La révision des procédures de recrutement et des profils des Directeurs et Directeurs adjoints vise à résoudre un problème important relatif à la qualité des Écoles européennes, et un groupe de travail consacré à la question a été créé.
- Les rectifications du Budget ont tenu compte des mesures de sécurité prises en réponse aux récents attentats.
- Parmi les autres activités cruciales, citons encore la restructuration des écoles de Culham et de Mol et, bien sûr, les efforts visant à résoudre les problèmes de capacité des écoles bruxelloises.
- Le rapport annuel TIC pour l'année 2016 dépeint la situation problématique dans le domaine des technologies de l'information.
- La proposition d'actions de formation supplémentaires et de révision du calendrier de la mise en œuvre de la nouvelle échelle de notation au cycle secondaire des Écoles européennes a fortement attiré l'attention sur les défis pédagogiques à relever.
- Malheureusement, il n'a pas encore été possible de pourvoir le poste vacant de chef de l'Unité Ressources humaines.
- Le Comité budgétaire s'est aussi attelé à la révision des règles et procédures en vigueur dans les écoles agréées, notamment en rapport avec les coûts.
- Le Comité a en outre discuté avec grande inquiétude des répercussions du Brexit sur les Écoles européennes.

Les Écoles européennes ont traité toutes ces questions avec un grand professionnalisme. Le renforcement de la sécurité dans les écoles, surtout après les attentats de ces dernières années, est une priorité aussi bien pour les parents que pour les élèves. La révision des règlements financiers doit avoir essentiellement des répercussions internes ; elle entraînera des modifications considérables des structures et processus actuellement en place dans les Écoles européennes. Toutes les parties concernées ont assumé un volume de travail considérable pour contribuer à cette révision. Il s'est avéré particulièrement important que le Comité budgétaire veille à l'équilibre entre les dépenses supplémentaires indispensables pour disposer des ressources humaines et matérielles nécessaires, d'une part, et l'application d'une politique budgétaire rationnelle, d'autre part.

En tant que professionnel mais non expert, je vois encore un potentiel d'amélioration au sein des Écoles européennes, comme dans les autres organismes de l'UE. Il est important d'éviter la bureaucratie, d'accélérer les procédures et de rationaliser les processus. J'hésite cependant à formuler des recommandations concrètes, puisque divers acteurs évaluent déjà les procédures des Écoles européennes. Toutefois, il importe de veiller à ce que la bureaucratie ne prime pas sur la pédagogie.

Pour conclure, j'aimerais ajouter qu'il est vraiment très malheureux que plusieurs appels à candidatures aient dû être lancés pour le poste de chef de l'Unité Ressources humaines en raison du nombre insuffisant d'États membres disposés à détacher une personne pour pourvoir ce poste. D'autres organisations internationales peuvent choisir parmi un grand nombre de candidats, notamment parce que leur budget prévoit des postes corrects.

En dépit de toutes ces difficultés, je souhaite aux Écoles européennes bonne chance et beaucoup de succès pour l'avenir.

### **Avis du Comité Budgétaire**

Le Comité budgétaire a pris bonne note du rapport et remercie la Présidence allemande pour le bon travail fourni.

### **Avis du Conseil Supérieur**

Le Conseil supérieur prend note et approuve le rapport de la Présidente allemande du Comité budgétaire pour l'année scolaire 2016-2017.

Dr Christian Maiwald  
Bundesministerium des Innern  
11014 Berlin  
Allemagne